

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 mars 2022

(Convocations du 22 mars 2022)

Le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est rassemblé à la salle polyvalente à 19 heures.

### Étaient présents :

Jean-Claude MESSAGER

Danièle VERMANDERE

Alexandre SCHNEIDER

Véronique SIBILE

Jean-Michel RAVIART

Dominique TREHOU

Hervé WARGNYE

Hermine DELESALLE

Nadège TANIÈRE

Jean-Pierre FLOQUET

Anne-Marie DELHAISE

Henri-Jean LISSE

Coralie DAELDYCK arrivée au point 5

Emmanuel TIRLEMONT

François MARTIN

Eliane RENAUD

Sébastien DRAPPIER

Isabelle DECOBECQ

Laurence BAISIER

### Étaient absents :

Patrick DUSSART, procuration donnée à Eliane RENAUD

Marie POLLET, procuration donnée à François MARTIN

Jean-Pierre HUEZ, procuration donnée à Emmanuel TIRLEMONT

Sandrine CAILLEAU

### Début de séance 19:08

#### 1 - Compte de gestion 2021

	Section d'investissement	Section d'investissement	Total des sections
Recettes	1 514 260,83	2 250 718,72	3 794 979,55
Dépenses	1 092 903,57	1 626 958,97	2 719 862,54
Résultat de l'exercice	421 357,26	623 759,75	1 045 117,01

**Voté à l'unanimité (21 voix Pour).**

## 2 - Compte administratif 2021

		Dépenses	Recettes
Réalizations 2021	Section de fonctionnement	1 626 958,97	2 250 718,72
	Section d'investissement	1 092 903,57	1 514 260,83
		+	
Report de l'exercice 2020	Report section de fonctionnement	0,00	40 681,98
	Report section d'investissement	0,00	753 698,51
		=	
	Total	2 719 862,54	4 559 360,04
Restes à réaliser à reporter en 2022	Section d'investissement	0,00	0,00
	Section d'investissement	334 254,44	224 600,00
	Total	334 254,44	224 600,00
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	1 626 958,97	2 291 400,70
	Section d'investissement	1 427 158,01	2 492 559,34
	Total	3 054 116,98	4 783 960,04

Questions sur la section de fonctionnement

Lignes 6232 'Fêtes et cérémonies' : a-t-il eu un imprévu côté puisqu'on passe de 22 000 à 25 251 euros ?

En 2021 on a dépensé 33000 au lieu de 22000 mais lié au bon achat des aînés.

Réponse de monsieur le maire : On a encore eu des règlements du presbytère qui nous arrivent. Cette enveloppe n'est pas figée, C'est en grande partie les repas des aînés et les fêtes de fin d'année. Ça peut passer à 23, comme 25 ou 28 si on le désire. Il faut savoir qu'avant on était à plus de 40 000 euros par an. Baisser non, mais ça peut augmenter

Ligne 6574 'Subventions de fonctionnement aux associations' : en 2020 102745 €, en 2021 103248 € alors qu'on a voté une réduction de subvention aux associations lors du budget 2021. Pouvez-vous nous expliquer ?

Réponse de monsieur le maire : C'est Sainte Marie

Ligne 6237 'Publications' : on double, on passe à 4884 euros alors qu'on a prévu 2000 euros. C'est lié aux bulletins municipaux ?

Réponse de Jean-Pierre Floquet : Les bulletins municipaux étaient en général sur 4 pages et cette année ils sont passés sur 6 pages parfois sur 8 pages. Il faut signaler le livret d'accueil et d'information.

Monsieur le maire : Ce n'est pas figé non plus. L'année prochaine ça sera dans un budget différent du budget actuel.

Sébastien Drappier : on peut faire moins aussi. Si on en fait plus, ça coûte plus.

Jean-Pierre : On privilégie la communication.

Sébastien : C'est un choix politique.

Jean-Pierre : C'est aussi très demandé par la population.

Où on trouve-t-on le coût du DAB ?

Réponse d'Olivier : en ligne 611

Sébastien Drappier : 'Contrats de prestations de services', 92 000 euro donc. Il n'y a pas que le DAB dans cette ligne ?

Monsieur le maire : il y a tous les contrats dedans.

Alexandre Schneider : c'est un ensemble de prestations

Sébastien : Comment il fonctionne ce DAB ? C'était dégressif, plus il y avait de retraits mois c'était cher.

Monsieur le maire : on est à un peu moins de 2000 opérations de retraits par mois.

**Voté à l'unanimité (21 voix Pour).**

### 3 -Affectation du résultat

#### AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses 2021	-1 626 958,97
Recettes 2021	2 250 718,72
Excédent 2021	623 759,75
Excédent antérieur (2020)	40 681,98
<b>Résultat cumulé</b>	<b>664 441,73</b>

<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses 2021	-1 092 903,57
Recettes 2021	1 514 260,83
Excédent 2021	421 357,26
Excédent antérieur (2020)	753 698,51
<b>Résultat cumulé</b>	<b>1 175 055,77</b>
Dépenses engagées non mandatées 2021	-334 254,44
Recettes justifiées non réalisées 2021	224 600,00
<b>Total Section d'investissement</b>	<b>1 065 401,33</b>

<b>Affectation de l'excédent de fonctionnement (644 441,73 €).</b>	
Résultat de fonctionnement reporté	64 441,73
Excédents de fonctionnement capitalisés	600 000,00

**Voté à l'unanimité (21 voix Pour).**

#### 4 - Tarifs communaux 2022

Application des tarifs à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022

<b>Location de la salle des fêtes</b>		
	Tarifs 2021	Proposition 2022
<b>Vin d'honneur</b>	250 €	250 €
<b>Repas</b>	450 €	450 €

<b>Location de la Halle couverte</b>		
	Tarifs 2021	Proposition 2022
<b>Journée</b>	100 €	100 €
<b>Week-end</b>	200 €	200 €

<b>Location de la Salle polyvalente</b>		
	Tarifs 2021	Proposition 2022
<b>Journée</b>	150 €	150 €
<b>Week-end</b>	300 €	300 €

<b>Droit de place</b>		
Tarifs 2021	Proposition 2022	Non en vigueur
25 €	25 €	

Question de Sébastien Drappier : Pour le droit de place, les camions ne viendront plus pas contre on a vu arriver un distributeur de pizzas sur le domaine public. Il y a eu une convention, une location ? Comment ça se passe ?

Réponse de Monsieur le maire : Non il y a juste une convention de droit au sol. On leur a donné l'autorisation de mettre leur distributeur. Ils ferment l'après-midi, pour pouvoir continuer à vendre

Sébastien : C'est gratuit ou c'est une petit plus par rapport au loyer versé ?

Monsieur le maire : C'est un bien qu'on rend en plus à la population.

Sébastien : Qui paye l'énergie ?

Monsieur le maire : C'est eux. Ils ont leur propre compteur sur le côté de l'église. On ne fournit pas l'électricité. Ça ne nous coûte strictement rien du tout, on leur donne juste l'autorisation de s'implanter sur le sol.

Sébastien : Vous ne craignez pas que ça crée un précédent ? Le boulanger pourrait dire je suis fermé tel jour, je fais pareil.

Monsieur le maire : Non ils travaillent ensemble. Si le distributeur de pizza est là c'est un peu avec l'accord des commerçants autour. Il n'y a pas de concurrence.

Emmanuel Tirlemont : Ce qui est important c'est un service en plus.

<b>Location de chaises</b>		
	Tarifs 2021	Proposition 2022
<b>Forfait pour 1 à 30 chaises</b>	6 €	15 €
<b>Au-delà pour une chaise supplémentaire</b>	0,20 €	0,50 €

<b>Cimetière</b>		
	Tarifs 2021	Proposition 2022
<b>Concession (prix au m<sup>2</sup>)</b>		
<b>15 ans</b>	21 €	21 €
<b>50 ans</b>	63 €	63 €
<b>Columbarium (prix de la case)</b>		
<b>10 ans</b>	273 €	273 €
<b>30 ans</b>	546 €	546 €
<b>50 ans</b>	824 €	824 €
<b>Cavernes</b>		
<b>10 ans</b>		273
<b>30 ans</b>		546
<b>50 ans</b>	63	

Question d'Isabelle Decobecq : Je reviens sur les cavernes. On a voté au mois de novembre un tarif comme les concessions, pour un mètre carré de concession et là on revient à un tarif de columbarium. Ce qui n'est pas du tout pareil. Pourquoi vous avez changé d'optique ?

Réponse de monsieur le maire : on n'a pas changé d'optique. Jusqu'à maintenant on n'avait pas de cavernes. Une personne voulait absolument mettre une caverne tout de suite. Le souci est qu'une caverne est gérée comme les columbariums par la mairie et non les personnes avec les marbriers. Cette personne voulait un emplacement, c'est pour ça qu'on avait voté au départ uniquement un emplacement vide, un droit du sol. Maintenant le déroulé est complètement autrement. On va implanter 5 cavernes, ensuite les gens mettront ce qu'ils veulent dessus : marbre, plaques, ...

Le prix qu'on met sur les cavernes correspond au prix de l'emplacement, l'achat de la cuve, la pose de la cuve.

Pour les concessions, c'est juste le coût du droit au sol.

<b>Transport des personnes âgées</b>		
	Tarifs 2021	Proposition 2022
<b>Tarif forfaitaire aller-retour</b>	3 €	3 €

Question de François Martin : le transport des personnes à mobilité réduite ne sont pas forcément âgées et pourraient avoir besoin du service.

Réponse de monsieur le maire : Ce n'est pas adapté.

<b>Voyage de personnes âgées</b>		
		Proposition 2022
<b>Tarif forfaitaire aller-retour</b>		30 €

Danièle Vermandère : Voyage du 15 juin à Lille, 3 heures de spectacle avec une boisson et un dessert, départ 12h30, retour vers 19h00.

Application des tarifs à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022

<b>Centre de loisirs</b>				
<b>Enfants participant au centre à temps plein</b> (journée et cantine incluse).				
<b>Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.</b>				
	Tarifs 2021		Proposition 2022	
Quotient familial CAF	Tarif lecellois	Tarif extérieurs	Tarif lecellois	Tarif extérieurs
De 0 à 400 €	35 €	57 €	35 €	57 €
De 401 à 750 €	41 €	61 €	41 €	61 €
Supérieur à 750 €	46 €	70 €	46 €	70 €

**Enfants participant au centre à mi-temps** (après-midi pour les enfants de 4 à 6 ans pour le centre de juillet).

**Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.**

	Tarifs 2021		Proposition 2022	
Quotient familial CAF	Tarif lecellois	Tarif extérieurs	Tarif lecellois	Tarif extérieurs
De 0 à 400 €	19 €	29 €	19 €	29 €
De 401 à 750 €	20 €	31 €	20 €	31 €
Supérieur à 750 €	22,50 €	33,50 €	22,50 €	33,50 €

#### **Garderie des Centres de loisirs**

Le matin de 7h30 à 9h (1h30)

Le soir de 17h00 à 18h30 (1h30)

Tarif par créneau

Quotient familial CAF	Tarifs 2021	Proposition 2022
De 0 à 400 €	1,80 €	1,80 €
De 401 à 750 €	1,90€	1,90€
Supérieur à 750 €	2,30 €	2,30 €

Application des tarifs à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022

<b>Garderie scolaire</b>		
Le matin de 7h30 à 8h30 (1h)		
Le soir de 16h à 17h30 (1h30) et de 17h30 à 18h30 (1h)		
Tarif par créneau		
Quotient familial CAF	Tarifs 2021	Proposition 2022
De 0 à 400 €	1,50 €	1,50 €
De 401 à 750 €	1,60€	1,60€
Supérieur à 750 €	1,90 €	1,90 €

<b>Cantine</b>	
Tarifs 2021	Proposition 2022
3,90 €	3,90 €

**Voté à l'unanimité (21 voix Pour).**

## **5 - Subvention aux associations 2022**

	Subvention 2020	Subvention 2021	Proposition 2022
AFN	400 €	200 €	400 €
Amicale de l'Ecole du centre	540 €	270 €	540 €
Amis du clocher	250 €	125 €	250 €
Amitié lecelloise	200 €	100 €	200 €
APEL École Sainte Marie	270 €	135 €	270 €
Association du temple de Lecelles		3000 €	3000 €
Cercle historique	200 €	100 €	200 €
Comité des fêtes rue des fèves	300 €	150 €	300 €
Les clopins (trail de la fraise)	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Les Crap Optimistes		200 €	200
Cyclo Club Lecelles	300 €	150 €	300 €
Derrière ce sourire – syndrome d'Angelman	150 €	200 €	200 €
Doigts de fée	250 €	125 €	250 €
Football club Lecelles Rosult	4 600 €	4 600 €	4 600 €
Gym Aérobie	700 €	350 €	700 €
Harmonie de Lecelles	800 €	800 €	800 €
École de musique	6 000 €	6 000 €	6 000 €
JFM Studio	400 €	200 €	400 €
Memphis Country	155 €	77,5 €	155 €
Pétanque lecelloise	155 €	77,5 €	155 €
Au plaisir du tricot	250 €	125 €	250 €
Pyracelles	150 €	75 €	150 €
Récréation			150 €
Repair Café Lecellois	200 €	200 €	200 €
Sophro Zen Attitude	150 €	150 €	150 €
Tennis Table de Lecelles	700 €	350 €	700 €
Cat Rescue	100 €	100 €	100 €
Lecelles Rosult Cyclo Marche	200 €	200 €	200 €
APEI de Saint-Amand	550 €	550 €	550 €
CCAS de Lecelles	7 600 €	15 000 €	18 000 €

Question de Sébastien Drappier : J'ai une question qui ne concerne pas le montant. Quand l'harmonie de Lecelles va redevenir lecelloise ?

Réponse de monsieur le maire : le bâtiment est ouvert, ils peuvent revenir s'ils le désirent. C'est juste que tant qu'ils ne peuvent pas ouvrir les portes parce qu'il ne fait pas assez chaud, Ils préfèrent ne pas revenir.

Sébastien : j'ai entendu qu'ils voulaient une cloison.

Monsieur le maire : La cloison est prévue mais pas tout de suite. Une cloison de qualité a un coût, si c'est pour mettre une cloison accordéon qui sera cassée en deux jours, ce n'est pas la peine.

Sébastien : pourquoi on a démoli la cloison ?

Monsieur le maire : C'est uniquement pour ils puissent enfermer leur matériel en sécurité ; ouvrir pour avoir de l'espace pour jouer et le soir refermer complètement. Dans la logique des choses, les autres associations qui viennent ne devraient pas toucher au matériel. Ce sont des salles polyvalentes, s'il n'y a pas de cloisons, il ne devrait pas avoir de problème.

**Vote : 21 voix Pour, 1 abstention (Jean-Pierre Floquet)**

## 6 -Dotations 2022

La dotation de l'École du Centre pour les fournitures scolaires est fixée à 12 887 €.

<b>OCCE de l'Ecole du centre</b>				
<b>Projet pédagogique</b>				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2021	12 €	253	3 036€
Proposition	Année 2022	12 €	263	3 156 €
<b>Prix</b>				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2021	8 €	253263	2 024 €
Proposition	Année 2022	8 €	253263	2 104 €
<b>Dictionnaires</b>				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2021	26 €	26	676 €
Proposition	Année 2022	26 €	36	936 €
<b>Dotation pour les fournitures scolaires (payée directement par la commune)</b>				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2021	49 €	253	12 397 €
Proposition	Année 2022	49 €	263	12 887 €

<b>Association des parents d'élèves de l'école Sainte Marie</b>				
<b>Projet pédagogique (enfants lecellois)</b>				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2021	12 €	95	1 140 €
Proposition	Année 2022	12 €	83	996 €
<b>Prix</b>				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2021	8 €	175	1 400 €
Proposition	Année 2022	8 €	153	1 224 €
<b>Dictionnaires</b>				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2021	26 €	28	728 €
Proposition	Année 2022	26 €	20	520 €

On a une demande de subvention exceptionnelle de la part de l'école Sainte-Marie pour l'achat de 3 vidéos projecteurs. Le montant total de l'investissement est de 4479,60 € TTC. L'école demande une subvention de 40%, soit 1791,84 €. Je vous propose de verser cette subvention à l'école Sainte-Marie.

**Voté à l'unanimité (22 voix Pour).**

## 7 - Contrat d'association avec l'école Sainte Marie

Versement de la dotation à l'OGEC de l'École Sainte Marie en application du contrat d'association : 51 209,34€

Dotation à l'École Sainte Marie (ctt d'association du 13/08/1990)		
Analyse de dépenses de l'École du Centre		
		DEPENSES
60611	Eau et assainissement	3 388,80 €
60612	Énergie - Électricité	17 793,87 €
60631	Fournitures d'entretien	4 916,78 €
60632	Fournitures de petit équipement	
6067	Fournitures scolaires	10 878,70 €
6068	Autres fournitures (pharmacie)	
611	Contrats de prestation de services	
615221	Entretien et réparations bâtiments	
6156	Maintenance	2 904,00 €
6247	Transports collectifs	
6262	Frais de télécommunications	1 572,03 €
	Charges de personnel	
6331	Versement transport	1 586,97 €
6332	Fnal	79,90 €
6336	CDG CNFPT	1 276,80 €
6411	Titulaires	70 682,96 €
6413	Non titulaires	2 973,04 €
64165	Autres emplois	12 803,33 €
6451	Urssaf	12 834,00 €
6453	Caisse de retraite	18 575,56 €
	<b>TOTAL</b>	<b>162 266,74 €</b>

Coût annuel de fonctionnement de l'École du Centre :	162 266,74 €
Effectif de la rentrée de septembre 2021 à l'École du Centre :	263 élèves
Prix de revient par élèves :	616,98 €
Effectif de la rentrée de septembre 2021 des lecellois à l'école Sainte Marie :	83 élèves
<b>Dotation 2022 à verser à l'OGEC de l'école Sainte Marie</b>	<b>51 209,34 €</b>

**Voté à l'unanimité (22 voix Pour).**

## 8 - Vote des taux des taxes communales 2022

La loi de finances 2020 acte la suppression de la taxe d'habitation.

Le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes.

Désormais, le taux départemental de 2020 (19,29%) doit s'additionner au taux communal (18,12%) soit 37,41%.

	Base d'imposition (prévisionnelles)	Taux	Produit fiscal
Taxe foncière (bâti)	2 314 000	<b>37,41 %</b>	865 667
Taxe foncière (non bâti)	129 900	<b>48,58 %</b>	63 105
			<b>928 772</b>

**Voté à l'unanimité (22 voix Pour).**

## 9 - Budget primitif 2022

<b>Section de fonctionnement</b>		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés	2 040 393,73 €	1 975 952,00 €
Reste à réaliser	0 €	0 €
Excédent reporté de 2020		64 441,73 €
Total de la section de fonctionnement	2 040 393,73 €	2 040 393,73 €
<b>Section d'investissement</b>		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés	2 526 492,11 €	1 461 090,78 €
Reste à réaliser	334 254,44 €	224 600,00 €
Solde d'exécution reporté		1 175 055,77 €
Total de la section d'investissement	2 860 746,55 €	2 860 746,55 €
<b>Total du budget</b>	<b>4 901 140,28€</b>	<b>4 901 140,28€</b>

### Questions

Ligne 615231 'Voiries' ; 30000€ en 2021, 93772 € prévu en 2022 alors que 55000€ lors de la commission finances.

Réponse de monsieur le maire : on va refaire la rue du Grand Sart.

Ligne 2313 'Constructions' : qu'allons-nous faire avec les 700 000 euros ?

Réponse de monsieur le maire : C'est un montant global provisoire mais ce n'est pas que pour les vestiaires du foot.

Ligne 2315 'Installations, matériel et outillage technique' on a 1 340 000 euros ?

Réponse de monsieur le maire : C'est la rue Davaine, cité Davaine et rue Bouchart.

Au niveau des vestiaires du football, on a demandé 3 subventions, on en retrouve que 2, département et région.

Réponse de monsieur le maire : on n'a pas encore le retour de la DETR

**Voté à l'unanimité (22 voix Pour).**

## **Questions diverses**

Pas de questions diverses

La séance est levée à 20h37